



Licence Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02027198

HAL Id: hceres-02027198

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027198>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie

Université de Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et de la société

Établissement déposant : Université de Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie* de l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS) comprend un double parcours *Ethnologie générale* et *Ethnologie des arts du vivant* (EAV). La première année de licence (L1) se construit sur la base d'un tronc commun entre ethnologie et sociologie, de façon à rendre possibles des passerelles et des réorientations, cependant, les étudiants sont amenés à s'inscrire dans l'une des deux disciplines. Les choix thématiques et disciplinaires sont progressifs et se renforcent au fil des trois années. La deuxième année de licence (L2) est centrée sur les fondamentaux de l'ethnologie et de l'anthropologie ainsi que sur une approche méthodologique approfondie. La troisième année de licence (L3) est marquée par l'accentuation de la recherche en lien avec l'encadrement des enseignants-chercheurs (EC) sur des thématiques spécifiques. En L3 une sensibilisation aux métiers du patrimoine est proposée ainsi que des ouvertures vers des activités porteuses de débouchés comme la muséographie. Le parcours *Ethnologie* permet des débouchés à la fin de la L3 vers les concours de la fonction publique et des orientations vers les métiers du patrimoine et de la culture mais également des poursuites d'études vers les masters en sciences sociales. Le parcours EAV comprenant un enseignement d'ethnologie générale à parité avec un enseignement en ethnomusicologie, anthropologie de la danse et ethno-scénographie comprenant cours théoriques et enseignements pratiques est proposé. Il permet aux étudiants d'obtenir un double diplôme arts et ethnologie. Ce parcours EAV est organisé de façon à permettre également aux étudiants qui s'y inscrivent la possibilité d'entrer dans un des divers masters ayant trait aux spécialités qu'ils auront étudiées en licence : *Métiers du patrimoine, Théorie et pratiques des arts, Ethnologie* et *Anthropologie*. L'enseignement se réalise sur deux sites excentrés de l'université de Nice Sophia Antipolis.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de cette formation sont de donner une bonne culture de base dans les domaines de l'anthropologie et de l'ethnologie, permettant aux étudiants d'en maîtriser les concepts et les méthodes. Elle offre cependant des possibilités de professionnalisation par des enseignements de méthodologie conséquents, des objets de terrain variés liés au monde professionnel et culturel et un stage de terrain à la fin de la L3. Elle offre une formation qui permet des débouchés à la fin de la L3, notamment vers des concours de la fonction publique, mais également des poursuites d'études vers les masters en sciences humaines et sociales (SHS), notamment les masters *Ethnologie, Anthropologie sociale et cognitive* ou des masters proposés par le département des arts de l'UNS. Un parcours EAV est ouvert depuis 2008, il est unique en France. Ce parcours offre la possibilité de croiser des approches ethnologiques générales et ethnologie des arts vivants et propose un double diplôme arts et ethnologie. Le tableau des unités d'enseignement (UE) fourni dévoile un éventail assez large de cours et d'enseignements méthodologiques bien adaptés aux objectifs définis pour cette formation.

Organisation
<p>La L1 est un tronc commun avec la mention de licence <i>Sociologie</i>. Les enseignements sont centrés sur ces deux disciplines ce qui peut apparaître réducteur dans les choix possibles entre enseignements, et montre une formation centrée sur ces deux disciplines. En L2, les étudiants choisissent l'une des deux disciplines et suivent davantage de cours optionnels, les cours magistraux alternant avec les travaux dirigés (TD) de façon équilibrée. En L3, les étudiants se voient proposer des cours correspondant aux spécialités des enseignants, ce qui est censé les éclairer sur une spécialisation à poursuivre éventuellement en master. En effet, ce parcours permet des orientations vers des masters du département d'arts ou d'ethnologie : master <i>Ethnologie, transformation des sociétés contemporaines</i>, master <i>Théories et pratiques des arts vivants : danse, musique, théâtre, ethnologie des arts vivants</i>, master <i>Anthropologie sociale et cognitive : nature et forme de la coopération</i>. Les masters <i>Ethnologie</i> ou <i>Anthropologie</i> sont ouverts aux étudiants des deux parcours. La L3 comporte un stage obligatoire qui se déroule sur un terrain en lien avec des questions anthropologique, culturelle ou en lien avec des problématiques liées aux entreprises. Ce stage de terrain est préparé dès la L2 par un enseignement méthodologique conséquent. Des ateliers d'ethnologie sont organisés à l'initiative des étudiants, notamment des doctorants et de quelques EC, ce qui apparaît être une initiative dynamique. Ils sont ouverts à tous et facultatifs.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Sociologie</i> de l'UNS est une formation qui peut être en concurrence avec la licence <i>Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie</i>. De plus cette licence peut souffrir d'autres concurrences car il existe une offre dans le domaine de l'ethnologie et de l'anthropologie à Aix-Marseille Université (AMU) et à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Marseille. Le dossier dresse le constat qu'il pourrait y avoir plus de collaborations avec ces formations qui semblent loin d'être en place pour le moment. L'originalité de la formation proposée à l'UNS est d'offrir deux parcours : un parcours <i>Ethnologie générale</i>, peu chargé en heures de cours et donc bien adapté aux conditions des étudiants salariés, et un parcours EAV, unique en France grâce à une collaboration avec les enseignants du domaine artistique et littéraire. Le dossier reconnaît qu'un repli sur le site niçois, assez excentré, fait perdre à la formation une publicité qui pourrait attirer plus d'étudiants s'il y avait plus de collaborations avec les autres formations dispensées dans les académies de la région et s'il y avait plus de relations avec l'étranger. Il est mentionné des souhaits de collaboration avec des pays méditerranéens : Maroc, Italie, sans que rien de concret ne semble engagé dans ce sens. Les collaborations se font surtout avec les autres formations et les laboratoires de recherche internes à l'UNS, le laboratoire d'anthropologie et de psychologie cognitive et sociale (LAPCOS, équipe d'accueil, EA 7278), le laboratoire interdisciplinaire récits cultures sociétés (LIRCES, EA 3159), le centre transdisciplinaire d'épistémologie de la littérature et des arts vivants (CTEL, EA 6307). Le nombre d'intervenants professionnels externes à l'université est jugé trop faible dans le dossier. Si l'intention d'élargir la collaboration est bien affichée et s'il y a bien une conscience que cela pourrait élargir le recrutement des étudiants, il n'y a pas mention de démarches précises ou de prises de contact allant dans ce sens.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est en baisse depuis 2012 suite à des départs en retraite ou des mutations non remplacés. En effet, il est noté dans le dossier un départ en retraite d'un professeur d'université (PR), la mutation d'un PR, la réorientation d'un maître de conférences (MCF), ce qui peut fragiliser la stabilité de l'équipe enseignante. Cette réalité a fait augmenter le recours à des vacataires dont certains ont des volumes de cours importants.</p> <p>Pour le parcours <i>Ethnologie</i>, l'équipe est composée d'une dizaine d'enseignements des sections 19 et 20 (sociologie /ethnologie) dont deux PR et deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et d'une dizaine de vacataires professionnels ou rattachés au département d'ethnologie. Pour le parcours EAV, elle est complétée par cinq enseignants du département des arts et six de lettres notamment sur la thématique du théâtre et de la mise en scène. Il y a une seule enseignante de musique. Un seul enseignant dépend du département d'ethnologie. Il assure la responsabilité du parcours. Un professeur dépend du département d'information et communication. L'équipe est complétée par un professionnel associé (PAST) de l'université et deux professionnels dont on ne donne pas les appartenances institutionnelles. Le dossier précise que beaucoup de chargés de cours sont des doctorants mais ne donne pas de chiffre précis. On peut se demander comment le volume horaire du parcours EAV peut être réalisé au regard de l'équipe enseignante limitée et proposant parfois des enseignements très pointus. L'inflation du nombre d'intervenants ne peut que rendre difficile la nécessaire coordination et complique la dynamique collective qui seule peut permettre d'adapter la formation en fonction des évaluations.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'évaluation faite en 2010 par l'agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) de cette formation créée en 2008 constatait que le nombre d'inscrits était extrêmement bas : 15 étudiants en L1 comme en L2. Cependant, depuis, les effectifs ont augmenté de façon significative, ce qui montre l'attractivité de cette licence.</p>

Pour l'année académique 2015-2016 on compte 42 inscrits en L1, 15 en L2 et 19 en L3. Depuis 2013, les effectifs sont approximativement du même ordre. Cependant, on a peu d'informations sur les effectifs concernant les passerelles sociologie et ethnologie et sur les effectifs du parcours EAV. L'examen du dossier ne permet pas clairement de saisir le nombre d'inscrits dans les deux parcours.

Les primo entrants viennent pour moitié de la région et pour moitié de l'ensemble de la France, ce qui montre que la formation est attractive, et notamment le parcours EAV. Les étudiants sont majoritairement titulaires d'un baccalauréat général, généralement des séries littéraires et des arts. Entre 15 et 20 % d'étudiants selon les années abandonnent. Les échecs sont de l'ordre de 50 % en L1 mais sont très rares en L2 et L3. S'agissant du devenir des diplômés, les informations restent générales. On sait simplement que 20 % poursuivent en master *Ethnologie* à Nice, 20 % des diplômés de L3 poursuivent des études en ethnologie ou disciplines apparentées dans d'autres universités, et 30 % s'orientent vers des masters professionnels, en particulier les métiers du patrimoine à Aix, Lyon ou Pau. Il manque des renseignements précis sur le devenir professionnel des diplômés et sur celui des étudiants qui abandonnent en cours de cycle. Aucune enquête n'a été réalisée à ce niveau. Il aurait pourtant été essentiel de connaître le nombre de ceux qui intègrent par concours telle ou telle institution du monde de la culture ou de l'éducation.

Place de la recherche

Les EC enseignant dans la licence sont rattachés à des laboratoires de recherche (le LAPCOS, le LIRCES et le CTCL), et peuvent proposer des participations sur des contrats ou des thématiques de recherche. A partir de la L2, les EC rattachés à des laboratoires locaux et les chercheurs associés de ces mêmes laboratoires développent des cours inspirés de leurs champs de recherche : anthropologie du travail, du déchet, de l'eau, des odeurs, des émotions, de la ruralité, de l'acte graphique, du politique, anthropologie cognitive et anthropologie biologique. Cela représente une grande variété de thèmes qui donnent un large éventail de choix mais ne présentent pas beaucoup de cohérence les uns avec les autres. Le dossier fait le constat que le parcours EAV offre un lien avec la recherche qui est beaucoup plus cohérent, ce qui explique son succès. Pour ce qui est de l'*Ethnologie générale*, il est constaté que les tentatives de faire appel à des chercheurs d'autres disciplines, l'histoire en particulier, n'ont pas fonctionné. C'est regrettable quand la dimension pluridisciplinaire de la recherche est souhaitée par les instances dirigeantes en ce domaine. Une large place est laissée aux enquêtes de terrains (récoltes de données, analyses de données, rendus écrits et oraux). En effet des enseignements de méthodologie de la recherche sont en place dès la L1. Ils se renforcent en deuxième année, donnant lieu notamment à un travail de réalisation de vidéo-documentaire. En L3 une préparation au stage de terrain qui fera l'objet du mémoire est réalisée. Des ateliers mensuels anthropologiques animés par des doctorants sont mis en place et semblent être une initiative intéressante.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est en réflexion dans cette licence qui reste pour autant très centrée sur la discipline. Le manque de cours d'autres domaines SHS, le manque de contacts avec des institutions extérieures ou d'autres universités pour des partenariats sont des points de fragilité. Une insuffisance de l'enseignement en informatique est reconnue. Cependant, de nombreux travaux liés aux enseignements de méthodologies amènent les étudiants à des réalisations en lien avec des immersions sur le terrain comme la réalisation de deux vidéo-documentaires en L2 et L3, mettant en avant de nombreuses compétences appliquées. En L2, les étudiants réalisent des travaux d'enquête de type ethnographique et sont ensuite invités à en faire des synthèses écrites et à les soutenir. Par ailleurs, les interventions de professionnels issus du monde associatif, culturel, de l'enseignement, de la muséographie sont des éléments forts. Ces secteurs sont parfois accessibles sur concours mais le dossier ne précise pas si une préparation à certains de ces concours est ou non prévue pour les étudiants intéressés. De plus il serait judicieux de valoriser les capacités d'organisation de la pensée et du travail de terrain comme compétences transversales à de nombreux domaines d'activité. On peut regretter l'absence d'encadrement des étudiants en ce qui concerne une réflexion sur le projet professionnel.

Place des projets et des stages

Le dossier reconnaît que les stages sont surtout des stages de « terrain » où les étudiants sont incités à observer puis à analyser. Aucun stage ne se fait en entreprise dans le parcours *Ethnologie générale* car les responsables de la mention estiment que ce serait compliqué à organiser. Le parcours EAV est mieux renseigné et les stages apparaissent comme étant plus en cohérence avec le contenu de l'enseignement et les objectifs de la formation. Les étudiants ont le choix de réaliser un stage dans une structure ou un stage de terrain. Une préparation au stage a lieu au quatrième semestre avec un contenu d'enseignement sur le monde professionnel des institutions culturelles. Le stage est validé au sixième semestre.

Place de l'international
<p>Les porteurs sont conscients que c'est un aspect à développer notamment pour une université frontalière ou proche du Maghreb. Le dossier est en effet très peu renseigné sur cet aspect.</p> <p>Il est simplement noté que quelques étudiants font partie de programmes Erasmus, mais il n'apparaît pas d'actions généralisées vers l'international ni de partenariats significatifs.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le vivier semble adapté en termes d'origine de baccalauréat orienté vers les disciplines littéraires et artistiques. Mais le nombre d'inscrits reste modeste avec une évaporation importante au premier semestre (S1). On ne connaît pas le nombre d'étudiants inscrits en sociologie et vers quelles filières ou choix les étudiants s'orientent à la fin du S1.</p> <p>Le cursus ne s'enferme pas sur lui-même puisque des passerelles avec la licence <i>Sociologie</i> restent possibles en L2 et L3 ou avec d'autres licences SHS, (la licence <i>Anthropologie biologique</i> à Bordeaux ou la licence professionnelle <i>Muséologie</i> à Lyon sont évoquées) cependant il reste peu ouvert aux autres disciplines SHS car les relations semblent inexistantes avec les autres départements SHS. Le tutorat n'est plus présent depuis le début du contrat, sans autre explication, ce qui fragilise les étudiants en L1 car les difficultés d'adaptation aux exigences universitaires sont clairement annoncées comme cause de l'échec en fin de S1. Il reste toutefois assez de doctorants chargés de cours pour aider les étudiants. Encore faudrait-il que leur mission soit précisée à ce niveau.</p> <p>On peut souligner un effort d'harmonisation des TD entre sociologie et ethnologie (progression et harmonisation de textes et autres supports) en L1. En revanche, l'éclatement sur deux sites géographiques éloignés des enseignements de sociologie et d'ethnologie est vraiment dommageable.</p> <p>Les liens semblent réalisés entre années, les ateliers anthropologiques animés par des doctorants semblent créer une belle dynamique.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le dossier précise qu'il n'y a pas d'enseignement à distance ni de cours le samedi ou en soirée, mais considère que ce n'est pas une gêne pour les étudiants salariés, le nombre de cours qu'ils ont à suivre étant limité. Ils n'ont pas à s'inscrire au contrôle terminal. Certains enseignants déposent sur la plateforme de mutualisation <i>Jalon</i> des documents relatifs à leurs cours mais cela n'apparaît pas être réalisé de manière systématique et coordonnée. Les responsables de la mention estiment toutefois que le petit nombre d'étudiants permet un suivi personnalisé. L'enseignement des langues et du numérique est reconnu comme insuffisant. Il manque notamment un enseignement de logiciels dédiés à la discipline (traitement de données), mais il est prévu de renforcer leur place dans la perspective 2018.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Un enseignant a la responsabilité de réunir les membres des jurys d'examen et des validations des acquis de l'expérience (VAE), ce qui facilite la communication avec l'administration et l'équipe pédagogique. Les modalités de contrôle sont discutées chaque année par les enseignants titulaires. Cependant le dossier ne dit rien sur le contenu de ces discussions. Toutefois, on apprend que le contrôle continu (CC) se généralise et devient le seul mode de contrôle en L1 tout en se renforçant en L2 et L3. Les dossiers de VAE sont examinés quand les étudiants concernés sollicitent les enseignants. Rien n'est dit quant au nombre d'étudiants qui en ont bénéficié au cours des dernières années. Il est regrettable que les intervenants extérieurs au département ne participent pas aux réunions qui fixent les modalités de contrôle. L'une des annexes au dossier présente sur 20 pages le contenu de l'enseignement et les modalités de contrôle des différents cours, travaux personnels et stages. Très complète, elle n'est pas d'une grande lisibilité en raison de sa longueur et de sa complexité.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Cette partie du dossier est peu renseignée et mal valorisée. On y retrouve la question de la généralisation du CC considérée comme le meilleur moyen de suivre l'acquisition des compétences. L'annexe descriptive au diplôme s'inspire du modèle élaboré par l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et synthétise bien l'organisation de la formation, les compétences qu'elle permet d'acquérir à travers les crédits obtenus dans les diverses UE. Elle précise les UE optionnelles. Elle peut être considérée comme satisfaisante car elle récapitule bien les objectifs de la mention, le contenu des cours et les résultats obtenus. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) renseigne sur les compétences acquises et secteurs d'activité ciblés (administration des entreprises et secteur public, arts, spectacle). Cependant, les métiers du patrimoine et de la culture ne sont pas mis en avant, pas plus que les métiers du conseil, de l'audit, de la gestion de projet ; le secteur associatif semble également absent (culturel et social). Sa présentation doit être améliorée.</p>

Suivi des diplômés

Le suivi des étudiants est peu précis, il est réalisé de manière plus ou moins formelle par l'équipe enseignante. Il ne permet pas d'appréhender finement le suivi et les réorientations possibles durant les trois années de licence, ni de connaître le devenir des diplômés. C'est un élément à améliorer. Il est annoncé que la plupart des diplômés entre dans la vie professionnelle. Les rédacteurs du dossier veulent y voir le résultat de l'ouverture au monde du travail qu'offrent certains des enseignements proposés. Le dossier précise que la moitié des étudiants se dirige vers les concours de la fonction publique, dans des structures comme les mairies, les communautés de communes, les musées, les collectivités, les associations, notamment. L'autre moitié se dirige vers les masters *Sociologie, Ethnologie, Anthropologie, Arts* avec des mobilités avec d'autres universités comme Aix-Marseille ou Paris notamment. On apprend que certains étudiants après une première année de master dans une autre université pour suivre une spécialité qui les intéresse reviennent à Nice en deuxième année de master.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

À en croire le dossier, il existe un Conseil de perfectionnement pour le parcours *Ethnologie générale* et un autre pour le parcours EAV. Ces Conseils regroupent les enseignants titulaires qui composent déjà les Conseils pédagogiques des deux parcours. S'y ajoutent pour le premier parcours trois représentants du monde professionnel dont on ne dit pas à quelles institutions ils appartiennent et pour le second trois délégués étudiants et quatre représentants du monde professionnel. Ces Conseils n'ont été mis en place qu'en avril 2015.

Le dossier parle de la mise en place de procédures d'autoévaluation qui ont été évoquées au début de l'année universitaire 2015-2016. Dans le cas du parcours EAV, il paraît difficile de mettre en place de telles procédures en raison du grand nombre d'enseignements et de leur rattachement à d'autres départements.

Ces procédures sont en voie de mise en place et doivent être renforcées.
Rien n'est mentionné dans le dossier sur l'évaluation des enseignements.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un parcours original dans le domaine des arts vivants, unique en France avec une indéniable cohérence dans l'organisation et le choix des enseignements, par ailleurs révélateur d'une collaboration entre disciplines rarement mise en synergie : arts et lettres et ethnologie.
- Une augmentation des effectifs depuis la dernière évaluation.
- Les deux mentions *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* et *Sociologie* permettent des passerelles.
- Une équipe pédagogique assez complète et représentative de champs de recherche pertinents par rapport aux besoins actuels.
- Une accentuation des liens avec le monde du travail.

Points faibles :

- Une visibilité faible de la licence en SHS notamment par rapport à la licence *Sociologie*.
- Certaines insuffisances de la maquette pénalisent la progression des étudiants (volumes horaires déséquilibrés entre les deux parcours ethnologie générale et EAV, insuffisance de l'enseignement en langues et en informatique, choix d'options excluant d'autres mentions du domaine SHS).
- Le non renouvellement de certains postes fragilise l'équipe enseignante.
- L'absence de tutorat ou de travail sur le projet professionnel est dommageable au regard du taux d'échec en L1.

- Les partenariats internationaux et les mobilités entrantes et sortantes sont trop faibles.
- Les outils de pilotage de la licence sont à améliorer (suivi des étudiants, Conseil de perfectionnement).

Avis global et recommandations :

Cette mention a sa place dans le champ des SHS même dans un contexte régional où il existe une offre importante dans le domaine ethnologique. Pour qu'elle perdure, il faudrait améliorer et intensifier les relations avec le monde professionnel et les universités voisines, y compris étrangères, en améliorant l'ouverture à l'international et l'enseignement des langues.

Les porteurs de projet pourraient repenser la L1 avec un enseignement SHS plus élargi à d'autres disciplines avec la possibilité de choix de parcours à la fin de cette première année. La maquette reste faible en heures enseignées pour le parcours *Ethnologie générale*, des cours pourraient être mutualisés entre les deux parcours - le parcours EAV étant plus riche en cours thématiques (ex : anthropologie du genre et sexualité, culture matérielle, le monde arabe et défis contemporains,...). Il faudrait accentuer le travail d'accompagnement des étudiants, surtout en L1, par un renforcement du tutorat, du contrôle continu en L1, et de la professionnalisation notamment. Une connaissance plus précise des étudiants est à réaliser, en particulier le nombre de ceux qui réussissent aux concours de la fonction publique ou qui s'insèrent dans des structures ayant à voir avec la formation dispensée, ce qui renforcerait sa promotion. Mais il est important également de connaître de manière plus précise les poursuites d'études des diplômés de cette licence.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

*Licence Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie Université Nice
Sophia Antipolis*

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LI180014783-019448-RT

Nice, le 18 avril 2017

Nous tenons tout d'abord à remercier les rapporteurs pour l'analyse effectuée ainsi que pour les remarques et recommandations soulevées, apportant un regard externe à notre formation. Nous en tiendrons bien entendu compte dans le projet qui sera proposé pour accréditation.

Vous trouverez dans la suite du document des éléments complémentaires reprenant les différents points soulevés lors de l'expertise. Ce document comporte les observations concernant 1) Le parcours EAV, 2) Le parcours Ethnologie générale.

1) Le parcours bi-disciplinaire **EAV** a obtenu de très bons retours d'évaluation HCERES en arts du spectacle et musicologie. Il permet une double diplomation, ce qui explique le **nombre d'heures plus élevé** que pour le parcours d'ethnologie générale. Le prochain contrat proposera que les étudiants suivent les fondamentaux de chacune des deux mentions de licence et non pas un parcours identique présent dans les deux mentions, entraînant ce genre de déséquilibres complexes à comprendre.

2) Le parcours **ethnologie générale** souffre en effet de la perte de potentiel pendant le contrat. Cet état de fait conduit à la multiplication des chargés de cours et affaiblit la cohérence pédagogique de l'ensemble. Il entraîne une charge importante d'heures de cours et de responsabilités, la scission du département Sociologie-ethnologie en deux départements : Sociologie et Ethnologie-anthropologie, n'ayant pas amélioré les choses.

Ces surcharges laissent une très faible marge de manœuvre pour mener à bien les projets **d'ouvertures et de mise en œuvre de collaborations** avec des académies situées dans la région ou à l'étranger. Des contacts étroits sont pourtant établis avec des Universités marocaines ainsi qu'avec l'EHESS Marseille et l'IDEMEC d'Aix-en-Provence. Des collaborations ont eu lieu dans le cadre de certains enseignements (Ethnologie du travail L2 muséologie). Mais ces initiatives sont demeurées individuelles.

Dans le cadre de la future formation nous travaillons à la mise en œuvre de collaborations et allons entreprendre des démarches auprès de collègues aixois et d'universités marocaines (intégration d'enseignements).

Nous rencontrons les mêmes difficultés pour développer la **promotion** de notre formation auprès des lycées et autres organismes de la région. Mais la future organisation en portail nous permettra aussi de travailler en plus étroite et pertinente collaboration entre les différents départements de l'UFR lash.

Le **Tutorat** n'est plus présent mais les étudiants bénéficient de nombreux TD ; pour la L1, par exemple, 24h au S1 et 24h au S2 d'accompagnement disciplinaire (méthodologie universitaire) et 24h au S1, 24h S2 (ateliers de lecture). Nombreux TD également en L2 et L3, l'objectif étant précisément d'accompagner les étudiants, de repérer leurs **difficultés**, les risques de **décrochages** et d'y remédier.

Intervention de professionnels : Parmi les nombreux chargés de cours qui interviennent dans la licence Ethnologie générale, plus de la moitié sont des professionnels. Chacun consacre un ou deux cours à la présentation de son activité professionnelle (ethnologue IESTS, enseignant CHU écoles d'infirmières, conservateur de musées, chercheur en ethnologie sous contrat, ...). Des professionnels interviennent dans le cadre des enseignements en muséologie. Dans la future offre de formation, nous prévoyons un stage d'un mois au S4 en milieu professionnel (ONG, musées, collectivités territoriales, institutions publiques et privées de formation et de conseil, institutions de soins, médiation interculturelle)

Le suivi de la **professionnalisation** des étudiants : nous nous référons aux chiffres OVE qui sont bien souvent inutilisables car trop généraux et nous restons dans l'incapacité de mener nos propres compléments d'enquêtes.

Le **conseil pédagogique** se réunit deux fois par an (examen des MCC, révision de ces dernières, exposition des difficultés rencontrées sur le plan pédagogique, adaptation des enseignements et de leur forme à l'évolution de la population étudiante).

Évaluation de la formation par les étudiants : certains enseignants organisent des consultations anonymes dans le cadre de leurs cours. Mais enseignants et étudiants ont amplement l'occasion d'échanger à ce sujet. Un point régulier est fait avec les représentants des étudiants. Un dispositif centralisé et anonyme sera mis en place par l'uns dès 2018.

VAE : aucun cas ne s'est présenté pour la licence.

Effectifs d'après Apogée

Licences d'ethnologie	L1	L2	L3	TOTAL
Ethno générale 2016-2017	33	16	12	90
EAV 2016-2017	16	7	6	

2013-2014	47	16	9	72
2014-2015	33	23	13	69
2015-2016	40	14	19	73

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique


Sophie RAISIN